

Formations 24/25

Masterclass Jonathan Burrows (en Anglais)

Lundi 2 au vendredi 6 décembre 2024

Infos pratiques

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : 750 euros HT

Tarif individuel : 260 euros HT

Tarif Adami : 500 euros HT

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :

Masterclass de Jonathan Burrows

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

La masterclass avec Jonathan Burrows s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les. (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices...).

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos).

La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issu de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·es

La masterclass s'adresse à 18 danseur·ses professionnel·les maximum.

Programme et objectifs de la Masterclass

Jonathan Burrows propose une masterclass durant laquelle il invite les participant·es à se questionner sur le rôle de la chorégraphie dans l'apprentissage et les raisons pour lesquelles c'est à la fois une méthode très appréciée et parfois un outil de travail pas adapté. Les ateliers s'axeront sur des approches variées allant de l'exploration physique, la discussion, la tenue, des exercices écrits, un travail autour de la vidéo. Cette masterclass est ouverte aux danseur·euses

interprètes professionnel·les qui souhaitent analyser et développer leurs propres expériences et perspectives sur la pratique chorégraphique, qu'ils-elles s'identifient ou non comme chorégraphe. La masterclass sera donnée en anglais.

Moyens mis en œuvre

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au·à la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·ses professionnel·les.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux-elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacun·e. Beaucoup d'entre eux-elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils-elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur·ses d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un·e chorégraphe recontacte un·e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au

cours duquel les professionnel·les présent·es peuvent découvrir des danseur·ses ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographie de Jonathan Burrows

Jonathan Burrows est un chorégraphe connu tout particulièrement pour ses œuvres créées depuis 30 ans en collaboration avec le compositeur Matteo Fargion, avec qui il continue de travailler et d'enseigner partout dans le monde. Leur travail est difficile à classer, alliant rigueur intellectuelle et humour inattendu, mais il trouve ses racines dans un amour partagé pour la musique classique et une approche de la performance à la fois anarchique et joyeuse. Son livre *Un manuel de chorégraphe* (Routledge, 2010) est devenu un bestseller international et est aussi disponible en français aux Éditions Contredanse (Belgique), et il a récemment publié un livre de conférences intitulé « Writing Dance » (Varamo Press 2022). Burrows a été invité à enseigner à P.A.R.T.S (Bruxelles) pendant de nombreuses années, et est actuellement Professeur Associé au Centre for Dance Research de la Coventry University, en Grande-Bretagne.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de
développement chorégraphique national,
est une association loi 1901
subventionnée par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938